

**Directeur de publication :**  
Denis Carretier

**Rédacteur en chef :**  
Christel Chevrier

**Comité de rédaction :**  
Valérie Gallia, Cyril Sévely,  
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

**Rédigé en collaboration avec :**  
Chambres d'agriculture,  
CETA du Vidourle,  
GRCETA de Basse Durance  
Cofruid'Oc, Conserves du Gard  
Sud Expé

**Crédit photo :**  
CA34, Sud Expé



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

# Arboriculture

## Languedoc Roussillon

### Toutes espèces fruitières

#### Campagnol

Période d'activité des campagnols.

Lutte par piégeage : repérer les tumuli frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière.

Relever les pièges fréquemment.

#### Charançons du feuillage (péritèles, rynchites)

Quelques observations de dégâts de péritèles.

Etre vigilant en particulier sur jeunes vergers et surgreffages.

#### Escargots

Quelques parcelles présentent des populations importantes.

Les escargots sont susceptibles de s'attaquer aux petits fruits.



### Pêcher

#### Cloque

**En Languedoc**, les symptômes apparaissent dans certaines parcelles, parfois de façon importante.

**Dans le Roussillon**, augmentation des symptômes en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique.

Dans les jeunes vergers, supprimer les feuilles cloquées.

#### Fusicoccum

Peu de symptômes observés.

#### Oïdium

Début de la période de sensibilité.

**Dans le Roussillon**, début des attaques sur fruits, en particulier sur les fruits mal noués.

#### Thrips meridionalis et californien

Fin de la période de sensibilité au *Thrips meridionalis*.

Dans les deux bassins, les populations sont en augmentation.

#### Tordeuse orientale

**En Languedoc**, vol de première génération en cours et début des éclosions depuis le 25 avril en secteurs précoces.

**Dans le Roussillon**, le vol s'intensifie très légèrement.

#### Petite Mineuse (Anarsia)

**En Languedoc**, toutes premières captures. Observations de quelques pousses minées.

Surveiller les jeunes vergers et surgreffages.

### **Pucerons verts et noirs**

**En Languedoc**, observation de foyers de pucerons verts. Surveiller la remontée de population.

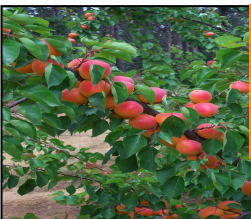
**Dans le Roussillon**, intensification des attaques sur certains vergers avec une forte dynamique de population en agriculture biologique en particulier pour les pucerons noirs. Les populations de pucerons verts s'intensifient en verger conventionnel.

### **Cochenille blanche du mûrier**

Le premier essaimage des larves n'a pas encore débuté.

### **Acariens**

**Dans le Roussillon**, très faibles éclosions des œufs d'hiver. Présence de larves sur les rosettes de feuilles.



## Abricotier

### **Bactériose à *Pseudomonas***

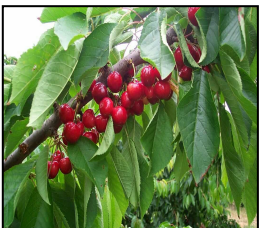
Des symptômes de dépérissement sont observés, accompagnés parfois de taches sur feuilles et fruits. Prophylaxie : couper, sortir et brûler les rameaux, charpentières ou arbres atteints.

### **Oïdium**

Période de sensibilité.

### **Petite mineuse *Anarsia***

Toutes premières captures. Observations de quelques pousses minées. Surveiller les jeunes vergers et surgreffages.



## Cerisier

### **Cylindrosporiose**

Les premières contaminations ont lieu fin avril début mai. Cependant, les symptômes (nombreuses petites taches violacées à la face inférieure des feuilles entraînant une défeuillaison précoce) ne sont visibles qu'à partir de juillet.

### **Moniliose des fruits**

Le stade de sensibilité sera atteint première semaine de mai, à l'approche de la maturité des variétés précoces.

### ***Drosophila suzukii***

Les suivis de piégeage révèlent la présence d'une population élevée.



# Pommier

## Tavelure

Les derniers épisodes pluvieux (entre le 16 et le 27 avril) ont été à l'origine de plusieurs contaminations.

Le stock de spores à projeter n'est toutefois pas épuisé.

## Oïdium

Observation des premiers drapeaux.

## Puceron cendré

Des foyers sont observés.

## Puceron lanigère

On observe la présence de foyers sur vieux bois.

## Carpocapse

Toutes premières captures dans les parcelles de référence. Le modèle informatique INRA estime que le début des éclosions de première génération pourrait survenir autour du 6-12 mai.



# Poirier

*Informations issues du réseau PACA*

## Tavelure

Les derniers épisodes pluvieux (entre le 16 et le 27 avril) ont été à l'origine de plusieurs contaminations.

Le stock de spores à projeter n'est toutefois pas épuisé.

## Carpocapse

Toutes premières captures dans les parcelles de référence. Le modèle informatique INRA estime que le début des éclosions de première génération pourrait survenir autour du 6-12 mai.

## Psylle du poirier

Populations faibles dans les vergers protégés par une barrière physique.

Début des pontes de deuxième génération.

## Puceron mauve

Quelques foyers sont observés.

## Phytoptes des galles rouges

Quelques attaques de phytoptes sont observées dans les vergers à risque.



# Olivier

## **Œil de paon (*Spilocaea oleaginum*)**

Les conditions climatiques humides avec des pluies qui tombent dans des températures voisines de 15 °C sont particulièrement favorables au développement de la maladie. Elle se manifeste sur les feuilles par des taches circulaires grises puis sombres pour au final aller vers le grisâtre parfois teinté de jaune. Les feuilles du bas de la frondaison sont attaquées plus fortement. Les feuilles atteintes meurent et chutent.

Plus d'infos ici : [http://afidoltek.org/index.php/L'oeil\\_de\\_paon](http://afidoltek.org/index.php/L'oeil_de_paon)

Cette maladie n'est pas mortelle pour l'olivier mais a des conséquences directes sur la production d'olives : absence de la formation des grappes florales et mauvaise alimentation des petits fruits qui n'arriveront pas à rester sur les rameaux.

Dans de nombreuses oliveraies, les arbres sont fortement défoliés. Leur production 2015 est déjà bien compromise.

Au-delà des conditions climatiques, d'autres paramètres sont à prendre en compte :

- la situation du verger : les bas-fonds, l'absence d'aération, le degré d'humidité ambiante sont autant de facteurs favorisant l'œil de paon.

- les variétés : la lucques, le bouteillan, le cailletier, la tanche entre autres sont sensibles à cette maladie. À l'inverse, la picholine et l'aglandau par exemple sont moins sensibles, mais sont plus touchés que les années précédentes en particulier dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse et le Var.

Le SRAL PACA a mis en ligne un formulaire gratuit (OPTIPAON) qui vous permet en quelques questions de mesurer le degré de risque dans lequel se trouve votre oliveraie : [http://www.agrometeo.fr/op\\_oad.asp](http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp)

Consultez la notice explicative dans le bulletin InfOlive 3 du 3 mars 2015 sur [afidol.org](http://afidol.org).

L'aération de la frondaison par la taille constitue un bon moyen de freiner le développement du champignon.

En 2014, les oliveraies favorables au développement de l'œil de paon ont été particulièrement attaquées.

Elles se trouvent à nouveau en forte situation de risque, même si les taches ne sont pas encore visibles.

## **Teigne de l'olivier (*Prays oleae*)**

Les papillons sont en vol. Les femelles vont pondre sur la grappe florale.

La situation est contrastée selon les bassins et les variétés. La population de teigne reste très généralement en dessous du seuil de risque, à l'exception de l'Aude et du Biterrois où des vergers de Lucques, Olivière et Picholine se retrouvent au-delà du seuil de risque.

Nous vous invitons à effectuer quelques comptages de feuilles minées : le seuil de risque est au-dessus de 10 % de feuilles avec une galerie sur 100 feuilles examinées.



### **Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)**

Aucune présence de cet insecte au-delà des seuils de risque n'a été observée.

### **Dessèchements de branches et d'oliviers – arbres faibles.**

Dans les dernières semaines, les observateurs ont constaté de nombreux cas d'oliviers avec des branches plus ou moins importantes en cours de dessèchement. Dans certains cas, c'est la partie aérienne au complet qui se dessèche.

Ceci mérite une explication :

- lorsque seule une partie du rameau se dessèche, il s'agit la plupart du temps d'une attaque de cécidomyie des écorces (*Resseliella oleisuga*) ou d'hylésine (*Hylesinus oleiperda*). Bien que spectaculaires, ces dégâts restent bénins et la seule conduite à tenir est l'élimination des bois atteints.

- lorsque le dessèchement débute par l'extrémité d'un ou plusieurs rameaux et suit le courant de sève jusqu'à la charpentièrre, voire le tronc, c'est la verticilliose qui se manifeste. Généralement, des départs de nouvelles pousses ou de rejets au pied apparaissent dès les beaux jours. Il convient d'éliminer les branches atteintes et d'éviter les blessures sur les racines par un travail du sol trop profond.

- lorsque le dessèchement est diffus dans la frondaison, ou que les oliviers sont faibles lors du redémarrage, il faut envisager la possibilité d'un excès d'eau sur les racines depuis les pluies de cet automne, hiver et début de printemps. Ceci provoque une asphyxie racinaire et peut aller jusqu'à la mort de l'olivier. Si la situation n'est pas trop grave, un drainage du sol est la bonne solution. Généralement, lorsque les conditions d'excès d'eau cessent, les oliviers retrouvent une pousse et un aspect normaux après une taille sévère.

## ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**